

Politique d'inclusion : Handicap

Favoriser l'accès de tous au savoir en garantissant les conditions de réussite et en accompagnant nos étudiants tout au long de leurs cursus ; c'est l'une des missions de notre politique d'inclusion.

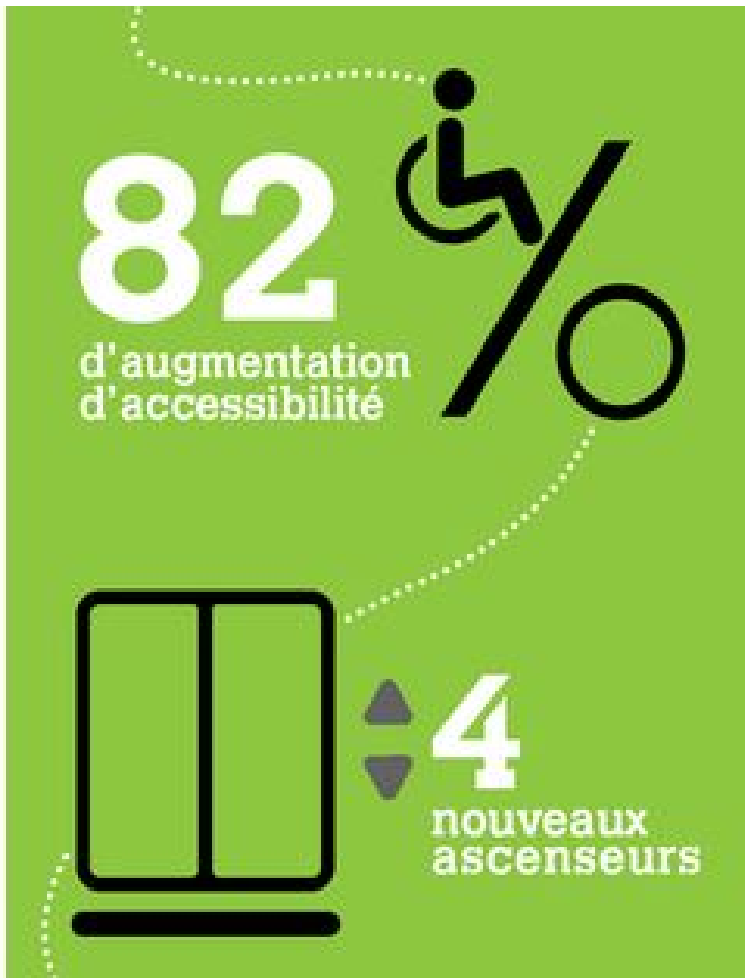
Le suivi de chacun de nos étudiants est personnalisé et adapté ; il vise à élaborer avec eux leur parcours universitaire, leur projet professionnel et projet de vie.



Pour ce faire, il est important que tout étudiant ou futur étudiant en situation de handicap et/ou rencontrant des difficultés médicales même temporaires, se signale dès son dépôt de candidature auprès de sa faculté et du référent Handicap concerné, de manière à anticiper et évaluer les adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Institut Catholique de Paris, patrimoine historique, sont pour la plupart accessibles aux étudiants à mobilité réduite : il est cependant préférable de se renseigner avant l'inscription.

Aménagements spécifiques du campus de Paris



- 10 rampes d'accès
- 10 ascenseurs
- 6 sanitaires dont un entièrement adapté PMR (au 4ème étage du Bât. B)
- 1 salle informatique adaptée
- 4 bibliothèques accessibles
- Cafétéria du CROUS
- une rampe remplacée par un élévateur pour sécuriser la mobilité
- etc.

A noter : le Campus de l'ICP est régulièrement rénové afin notamment de permettre l'amélioration progressive de l'accessibilité de ses locaux.

Qui sommes-nous ?

Pour vous accompagner, une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute :

- un "[espace Santé](#)"
- des référents Handicap au sein des facultés, mais également de l'ILCF, de l'IFOMENE et de l'ESQESE.
- un correspondant au sein du Secrétariat Universitaire de l'ICP

- un correspondant au sein du [Service de l'orientation et de l'Insertion professionnelles](#).

N'hésitez pas à les contacter !

L'équipe est à votre disposition pour vous rencontrer quand vous le souhaitez, que vous soyez encore lycéens ou étudiants de l'ICP.

Contact

Equipe Handicap

Courriel

Un engagement pour l'inclusion des étudiants en situation de Handicap

Journée Handivalides 2015 à l'ICP

Philippe Pozzo di Borgo, auteur de "Le Second souffle", dont la vie a inspiré le film "Intouchables".

Parrain de la Journée Handivalides.

[Guide d'accueil des étudiants en situation de handicap](#) (en cours d'actualisation)

FAQ situations Handicap

De l'université aux milieux professionnels - 2016

QUESTION

À destination des étudiants :

Comment-vous = Le Handicap = ?

Approche du nombre de personnes en situation de handicap

Source : Océo



2,51 millions

C'est le nombre de personnes en âge de travailler qui déclarent des limitations de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

Source : Océo 2013

36%

C'est le taux d'emploi de cette population (contre 55% pour les personnes en âge de travailler et ne bénéficiant pas de l'OETH).

Source : Océo 2013

Taux d'emploi exempté par les personnes handicapées bénéficiant d'une reconnaissance administrative de leur handicap en 2013

Source : Océo 2013



1 sur 3 en emploi

Pour l'emploi : 424 / 124 (34% Emploi)

De 2012 (2 millions) jusqu'à 2013 (2,5 millions) de personnes en OETH (taux de 17,2%)

1 personne sur 10 travaille en + milieu ordinaire (industrie, services, fonction publique) 140 travaille en 2017 et 14

Nombre d'étudiants en situation de handicap Année universitaire 2013-2014 : 18 109 soit environ 1% de l'ensemble de la population étudiante

Source : Mairie / ADFH2013

Sur un million de personnes en âge de travailler, 37 millions déclarent une limitation de participation sociale (source : Océo 2013)

Sur 2 millions, 1 400 000 sont en 100 000 en emploi (soit 7% sur la population en emploi) et 400 000 personnes handicapées bénéficiant de l'emploi (soit 40% sur la population de référence) (Océo 2013) - le chiffre est de 2012 - et 100 000

1 personne sur 10 en chômage et 100 000 personnes handicapées

